

lointains des bisons, les notes mélancoliques des grands oiseaux de nuit, et parfois les cris retentissants du cygne mêlés à la voix du vent et aux murmures de la rivière.

Les circonstances étaient cependant de celles où la sécurité n'est pas de longue durée. Tant que le canot vogua entre deux rives basses et sablonneuses, le long desquelles se dressaient à peine quelques buissons où ne s'élevaient que de loin quelques arbres isolés ; tant que rien n'empêchait l'œil de plonger dans la profondeur des plaines, les navigateurs se laissaient bercer doucement par le fleuve. Mais lorsqu'il vint à couler entre deux rives boisées, dont les ombrages pouvaient cacher l'ennemi acharné qui les poursuivait, à leur tranquillité succéda l'inquiétude, et, la carabine à la main, les deux chasseurs fouillaient d'un regard soupçonneux les bois qui couvraient l'une et l'autre rive.

Pepe ne s'était pas trompé en affirmant que les Indiens embusqués derrière les saules, auxquels s'était jointe une partie de la troupe de l'Oiseau-Noir, étaient les mêmes guerriers qui les avaient assiégés dans l'îlot de la rivière de Gila. C'étaient bien les hommes avec lesquels on se rappelle que l'Antilope devait partir du camp incendié des Mexicains, pour explorer les traces des trois chasseurs. Un minutieux examen, rendu bien difficile par la dispersion du radeau flottant, et qui dura deux jours entiers, avait conduit l'Antilope depuis l'embranchement des deux rivières jusqu'au val d'Or, du val d'Or au bord de la rivière Rouge et jusqu'à l'endroit où Bois-Rosé, Pepe et Gayferos s'étaient embarqués dans le canot du jeune Comanche. Il n'était donc pas probable que l'échec qu'il venait de recevoir arrêtât l'Antilope, une fois sa jonction opérée avec le parti nombreux de l'Oiseau-Noir.

Au milieu des forêts que traversait le fleuve, la navigation devenait dangereuse, lente et pénible : dangereuse, à cause des embuscades que les rives pouvaient cacher ; lente et pénible, en ce qu'il fallait avoir l'œil partout à chaque instant pour éviter les arbres flottants dont les branchages entravaient la marche du canot et pouvaient en outre le crever d'un moment à l'autre.

Deux heures de navigation n'avaient pas éloigné la barque de plus d'une lieue de l'endroit où les rives du fleuve avaient commencé à se couvrir de grands et sombres taillis, lorsque enfin la lune se leva.

C'était signe que le jour approchait ; l'obscurité néanmoins continuait à envelopper la rivière. A peine la lune, qui argentait les sommités des arbres, laissait-elle de loin en loin tomber un pâle et furtif rayon sur le courant du fleuve. Souvent, sur la nappe des eaux que ces lueurs fugitives n'éclairaient pas, les avirons s'engageaient dans le réseau de branchages de quelque arbre flottant accroché au rivage. C'était encore un nouvel obstacle à ajouter aux précédents. Les deux chasseurs s'entretenaient à voix basse, tout en portant leurs regards sur tous les points.

— Si les coquins que nous venons d'étriller, disait Pepe en secouant la tête avec une certaine inquiétude, savaient leur métier de maraudeurs, ils auraient beau jeu à venir prendre leur revanche au milieu des embarras de ce maudit fleuve si obstrué, que, de tous ceux que nous avons parcourus en canot, il est le seul que je puisse comparer à l'Arkansas. Depuis que nous sommes entrés dans ce labyrinthe de forêts, nous avons fait à peine une lieue, et à peine y a-t-il une autre lieue entre le commencement de ces taillis touffus et l'endroit où nous avons combattu : total : deux heures. Or, comme je vous le disais, si les coquins savent leur métier, chaque cavalier aura pris un piéton en croupe, et depuis une heure déjà ils peuvent être à nous attendre à l'affût à quelque distance d'ici.

— Je n'ai rien à dire à cela, Pepe, répondit Bois-Rosé ; il est certain que ces rives noires sont merveilleusement propres à cacher une embuscade, et je suis d'avis qu'il faut du moins éclairer notre marche sur la rivière pour la rendre plus rapide. Je vais en dire deux mots au Comanche.

A la suite d'une courte délibération à cet effet, les rameurs firent aborder le canot. Les Indiens enlevèrent du rivage une large plaque de gazon qui fut déposée à l'avant de l'embarcation sur deux fortes branches d'arbre ; de menus rameaux de cèdre rouge furent entassés sur cette plaque comme sur la pierre d'un foyer ; après quoi on y mit le feu, et une vive clarté, comme celle d'un fanal, se projeta bientôt à une assez longue distance pour éclairer la marche intertaine des navigateurs.

(A suivre)

Avis important

Nous prions nos lecteurs de prendre note que l'abonnement à la revue "L'APÔTRE" est strictement payable d'avance. En conséquence, en recevant le dernier numéro, l'on devra faire parvenir le montant de l'abonnement dans les dix jours qui suivent, si on désire que la revue soit maintenue. Nous espérons qu'on ne donnera pas une interprétation défavorable à ce mode d'administration qui est absolument nécessaire pour assurer le succès de cette publication.

L'APÔTRE

105, rue Ste-Anne,

QUEBEC